



LYCEE JEAN BART
Rue du Nouvel Arsenal
BP 54522
59383 DUNKERQUE CEDEX
☎ **03 28 24 40 40** 📠 **03 28 24 40 41**
💻 ce.0590071g@ac-lille.fr

SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL

2019-2020

BUT ET OBJECTIF

Le Lycée Jean Bart offre la possibilité aux jeunes de concilier de bonnes études secondaires et la pratique du volley-ball du **niveau débutant à potentiel jusqu'au plus haut niveau**. Cela doit permettre de préparer le baccalauréat dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité.

CONDITION D'ADMISSION

- ✓ L'élève doit être orienté en Seconde Générale par le Conseil de classe de Troisième. Ses résultats et observations scolaires attestent d'une capacité à suivre aisément une scolarité de Seconde et un entraînement sportif assidu et quasi quotidien.
- ✓ Un élève de Seconde peut aussi postuler à l'entrée dans une classe de Première en section sportive volley-ball.
- ✓ Le jeune doit satisfaire aux tests d'entrée.

Mener de front de bonnes études et des entraînements sportifs suppose de la part des candidats un excellent équilibre physique et psychologique, une aptitude à fournir de gros efforts sur le plan scolaire et beaucoup de persévérance.

DEPOT DES CANDIDATURES ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Le dossier de candidature sera fourni sur demande.

Les tests d'entrée pour la rentrée scolaire de Septembre 2019 auront lieu **le Mercredi 24 Avril 2019 de 13h30 à 16h00 au lycée Jean Bart. Pour les élèves qui demandent l'internat, un entretien se poursuivra jusque 16h30 avec la famille.**

Les élèves définitivement reçus sur le plan sportif verront leur dossier scolaire étudié par une commission présidée par Monsieur le Proviseur du Lycée Jean Bart, fin MAI 2019.

L'admission définitive sera prononcée à l'issue de cette commission et les candidats recevront leurs résultats par courrier. Il sera ensuite nécessaire d'attendre les résultats de l'Inspection Académique pour procéder à l'inscription au lycée Jean Bart.

**Les dossiers seront adressés directement à Monsieur le Proviseur
avant le vendredi 5 Avril 2019.**

Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

REGIME DES ELEVES

L'élève peut être soit demi-pensionnaire, soit interne. Dans ce dernier cas, il doit trouver un correspondant local (une famille d'accueil sur place). Une personne référente capable de réagir en cas d'urgence.

Tarif annuel : Demi-pension : 3,50 € le repas
Internat : 2 327,00 € (valeur indicative basée sur le tarif 2019)

L'Internat est ouvert du lundi 7H30 au samedi 12H00.

ORGANISATION DES COURS

Les élèves suivent une scolarité absolument identique aux autres élèves. L'emploi du temps, **dans la mesure du possible**, est organisé de manière à les libérer tous les soirs à 16H00. Ils peuvent ainsi participer à leur entraînement sportif en fin d'après midi et rentrer le soir chez eux ou à l'Internat à une heure (18H30) qui leur permettra de se consacrer ensuite au travail scolaire.

Les salles d'entraînement sont celles du lycée Jean Bart et du collège Guillemot à proximité. Les élèves sont encadrés par un professeur d'EPS, spécialisé Volley-Ball et deux entraîneurs diplômés (BEES 1^{er} degré). Pour plus d'informations, contacter Mr Bobe Florent (florentbobe@gmail.com).

Aux entraînements s'ajoutent les 2 heures d'EPS par semaine
En ce qui concerne les langues vivantes, le lycée propose :

LV1 Anglais
LV2 Espagnol ou Allemand

CONTROLE MEDICAL

Un examen au centre médico-sportif est effectué deux fois par an.

DEBOUCHES

L'obtention du baccalauréat reste l'objectif premier. Cependant, il est évident que ces élèves disposeront en fin de scolarité d'un tel bagage qu'ils pourront envisager, si ce n'est une carrière professionnelle, un parcours dans un club amateur de niveau régional ou national.

Un dossier de liaison est attribué à chaque élève pour assurer le suivi scolaire, médical et sportif.

Leurs compétences sur le plan sportif associé à un diplôme universitaire ne peuvent être qu'une clé supplémentaire pour entrer dans la vie active de la meilleure manière possible.

Il est à noter que le maintien dans la section est revu chaque année scolaire selon le niveau de volley ball atteint, les résultats scolaires et le comportement observé tout au long de l'année.

Le Proviseur,

G.HOGREL

FICHE DE CANDIDATURE
ENTREE EN SECTION SPORTIVE VOLLEY BALL
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020
LYCEE JEAN BART DUNKERQUE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : □□ □□□ Ville : _____

N° de téléphone des parents :

Fixe : _____

Portable du père : _____

Portable de la mère : _____

Profession du père : _____

Profession de la mère : _____

Régime demandé : DEMI-PENSIONNAIRE - INTERNE
(Rayer la mention inutile)

Club de volleyball actuel : _____

Nom de l'entraîneur : _____

N° de téléphone de l'entraîneur : _____

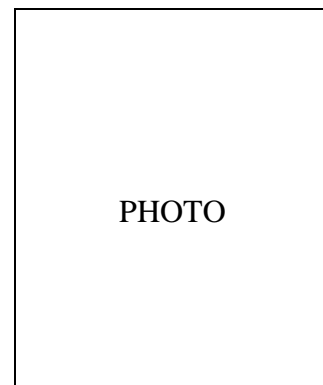
Niveau De Jeu du Candidat : Départemental ou Régional ou National
(Entourer le niveau de jeu du candidat)

Postes occupés : Principal :

Secondaire :

Sélections : _____

Nombre d'entraînements par semaine actuellement : _____



ENTREE EN SECTION SPORTIVE VOLLEY BALL

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

LYCEE JEAN BART DUNKERQUE

Etablissement scolaire fréquenté : _____

Classe : _____

Langues vivantes : LV1 : _____ **LV2 :** _____

Option demandée pour la Seconde : _____

Appréciation du Chef d'Etablissement :

Signature et cachet de l'établissement

Appréciation du professeur d'E.P.S. :

Signature et cachet de l'établissement

Appréciation de l'entraîneur de Volley Ball :

Signature et cachet du club

**Autorisation parentale pour les tests d'entrée en section sportive
scolaire Volley Ball du Lycée Jean Bart Dunkerque:**

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame

.....

Demeurant à

.....

Représentant légal de l'élève

.....

Demande son inscription sur la liste des candidats se présentant aux tests techniques d'entrée pour la Section Sportive de Volley Ball du lycée Jean Bart **le Mercredi 24 avril 2019 de 13h30 à 16h.**

Et j'autorise les organisateurs à effectuer en cas d'accident les interventions médicales urgentes éventuellement nécessaires.

A, le

Signature du responsable légal.

Autorisation du Professeur ou du Président du Club :

Je soussigné

.....

Autorise mon élève à participer aux tests techniques d'entrée dans la Section Sportive locale Volley Ball du lycée Jean Bart Dunkerque qui auront lieu **le Mercredi 24 avril 2019 de 13h30 à 16h00** au Lycée Jean Bart.

Signature

AVIS DU MEDECIN TRAITANT

Certificat de non-contre-indication

Je soussigné, Docteur _____

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM _____

Prénom _____

Et qu'il /elle ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique, dans le cadre

de _____

Date : _____

Signature et cachet du médecin :

**Pièces à joindre
au dossier d'entrée en section sportive Volley Ball**

Année scolaire 2019-2020

Lycée Jean Bart DUNKERQUE

- La fiche candidature + une photo d'identité récente
 - La fiche scolaire
 - La fiche d'autorisation de passage des tests
 - L'avis du médecin traitant
 - La photocopie des 3 bulletins scolaires de 2017-2018 et des 2 premiers trimestres 2018-2019
- (Le bulletin du troisième trimestre sera à envoyer début juin si l'élève est retenu après les tests sportifs)
- Une enveloppe A4 (format 21x29.7) timbrée et libellée à l'adresse de l'élève

**JOURNEES PORTES OUVERTES
AU LYCEE JEAN BART**

**LE VENDREDI 29 MARS 2019 DE 16H30 A 19H
ET
LE SAMEDI 30 MARS 2019 DE 9H A 12H.**